



# L'heure juste

Vol. 13, no 2 – 23 mars 2006



**Le point de vue**  
du directeur

## Pour donner un peu de couleur à la vie!

Par un petit lundi matin aux confins d'un hiver qui ne veut plus finir et d'un printemps qui se fait trop attendre, j'ai reçu un véritable coup de soleil, et ce, sans aucun protection.

Une voix chaude et douce, qui évoquait les chants de son Bénin natal, me parlait de ses premiers pas au Service de police de la Ville de Montréal. Elle évoquait ses appréhensions, cette nuit blanche qu'elle avait passée la veille de son tout premier jour au SPVM, mais, aussi et surtout, sa surprise de voir les portes s'ouvrir si galamment devant elle ou la pure gentillesse de ceux qui retenaient l'ascenseur. Par-dessus tout, elle notait la constance du respect qui animait notre service et qui, quelques années plus tard, l'anime toujours. Elle en est encore toute retournée.

Tout comme je l'ai été, après ce petit déjeuner qui marquait le Mois de l'histoire des Noirs. Une véritable bouffée de fraîcheur et de plaisir qui est demeurée avec moi.

Cette éloge à la diversité culturelle, ethnique, tout simplement humaine, est-elle ce qui fait du SPVM une organisation bien spéciale? Comme on le soulignait lors de ce petit déjeuner, les policiers et les policières du SPVM n'y sont pas à cause de leur couleur, de leur origine, du fait qu'ils proviennent d'une autre culture, ou même tout simplement d'une autre région du Québec. Ils y sont tous et toutes, d'abord et avant tout, pour leur compétence et ils méritent de porter fièrement l'uniforme du SPVM.

J'aimerais conclure par le message que j'ai livré ce matin-là. La couleur d'une personne ne se limite pas à celle de sa peau. C'est par la diversité de vos personnalités que vous contribuez tous, employés civils et policiers du SPVM, à la mosaïque de notre Service et, par extension, à celle de Montréal. C'est ce qui fait certainement la différence dans notre travail au quotidien.

En passant, êtes-vous allé au cinéma ces dernières semaines? Peut-être avez-vous alors vu la publicité qui fait la promotion du Service et de sa recherche de nouveaux candidats policiers. Je vous lance un défi: soyez nos repêcheurs, faites un travail de recrutement et ramenez-nous de bons candidats qui sauront bien vous appuyer. Je sais que vous relèverez ce défi avec brio!

*Yvan Robitaille*

## « Conformément à la politique ministérielle... »

par Danielle Barbeau

« ...le ministère de la Sécurité publique du Québec confie l'enquête... ». Voici le début de l'annonce publique de l'application de la politique ministérielle du ministère de la Sécurité publique du Québec (MSP) par le service de police concerné, à la suite d'une intervention policière comportant des situations particulières. La politique ministérielle du MSP demande que l'enquête sur les circonstances entourant un décès ou des blessures soit confiée à un autre service policier. Ces trois dernières années, 28 politiques ministérielles concernant le SPVM ont été déclenchées. Mais encore...

L'heure juste a rencontré le responsable au SPVM de l'application de cette politique ministérielle, Mario Plante, assistant directeur et chef du Service des enquêtes spécialisées.



### **Dans quels cas le MSP demande-t-il qu'une enquête sur les circonstances entourant une intervention policière soit confiée à un autre service policier ?**

Le MSP demande qu'une enquête sur les circonstances entourant une intervention policière soit confiée à un autre service policier lorsqu'il y a un décès d'une personne, des blessures graves pouvant entraîner la mort d'une personne ou des blessures par balles causées par une arme à feu.

### **Et pourquoi l'enquête est-elle confiée à un autre service policier plutôt qu'à une organisation indépendante ?**

Au Québec, la procédure reliée à l'application de la politique ministérielle fait en sorte que l'enquête est confiée à un autre service policier plutôt qu'à une organisation indépendante, comme c'est le cas par exemple en Ontario. Également, il faut savoir que l'expertise d'enquête est nécessaire. Que ce soit au niveau de la gestion des scènes de crimes, des démarches auprès du laboratoire d'expertise médicale, des rencontres ou entrevues avec des témoins ou encore la présentation du sommaire des faits recueillis à un procureur de la Couronne qui décide de l'issue du dossier.

### **Lors de l'application de la politique ministérielle du MSP au SPVM, pourquoi ne pouvons-nous pas commenter publiquement l'intervention policière ?**

Parce que nous ne devons pas nous ingérer dans l'enquête. De plus, ne connaissant pas tous les faits ou l'ensemble des résultats obtenus à la suite de certaines analyses, il nous serait impossible de fournir des commentaires pertinents.

Suite en page 2

# Course au flambeau 2005

## Plus de 100 000 \$ remis aux Olympiques spéciaux Québec

par Mireille Lux

Les bénévoles du Service de police de la Ville de Montréal, de la Gendarmerie royale du Canada, de la Sûreté du Québec, du Service de police du CN et de l'Agence des services frontaliers du Canada ont amassé ensemble 131 190 \$ pour les athlètes spéciaux de la région de Montréal.

Les Olympiques spéciaux Québec remercient tous les membres qui ont soutenu la cause des personnes vivant avec une déficience intellectuelle, en organisant ou en participant aux activités de levée de fonds telles que le Défi 767, les Olympiades corporatives, les déjeuners CORA et les tournois de golf. Ils remercient également tous ceux qui ont contribué à la vente d'articles promotionnels et de billets de tirage de la Course au flambeau.

### Lancement de la prochaine édition de la Course

L'édition 2006 de la Course au flambeau sera lancée à la fin du mois d'avril prochain. Pour une deuxième année, le comité organisateur opte pour la formule lancement / formation qui se déroulera de 10 h à 15 h. Divers thèmes seront abordés pour mieux faire connaître le mouvement des Olympiques spéciaux et soutenir la campagne de la Course au flambeau.



Pour plus d'informations sur les Olympiques spéciaux, consultez leur nouveau site web : [www.olympiquesspeciaux.qc.ca](http://www.olympiquesspeciaux.qc.ca)

Suite de la une

## « Conformément à la politique ministérielle... »

### Le délai peut être long entre l'événement et la conclusion du dossier. Est-ce qu'il ne pourrait pas être réduit ?

Il y a plusieurs étapes au processus. Par exemple, la couverture d'une scène de crimes peut prendre 24 heures. Les éléments saisis et transmis au laboratoire d'expertise médicale nécessiteront un rapport d'expertise qui peut prendre des semaines, voire des mois à produire. Puis, pour obtenir des déclarations comportant les détails entourant les circonstances de l'événement, il faut tenir des rencontres avec les témoins. Lorsque ceux-ci ont subi des blessures ou des chocs post-traumatiques, cela occasionne un nouveau délai avant que les rencontres puissent avoir lieu. Ensuite, une fois que l'ensemble des éléments d'enquête ont été recueillis, il y a présentation au procureur de la Couronne d'un rapport que ce dernier analysera afin de prendre une décision. Un dossier soumis peut être volumineux et complexe, ce qui entraîne également un certain délai accordé à la lecture et à l'analyse. En fait, il peut s'écouler plusieurs mois entre le moment de l'événement et la conclusion d'un dossier.



### Est-ce que le ministre de la Sécurité publique du Québec peut ordonner une enquête dans d'autres circonstances que celles qui demandent l'application de la politique ministérielle ?

Oui. En vertu de l'article 289 de la *Loi 86*, le ministre de la Sécurité publique peut ordonner à tout moment le transfert d'une enquête sur les circonstances entourant une intervention policière.

Actuellement, l'assistant-directeur Mario Plante siège à un comité qui travaille à faire évoluer l'application de la politique ministérielle au Québec. En plus du SPVM, il est composé de représentants du ministère de la Sécurité publique et des deux autres services policiers responsables de mener des enquêtes lors d'une politique ministérielle, soit la Sûreté du Québec et le Service de police de la Ville de Québec.

# Un projet pilote dans la région Sud

par André Poirier

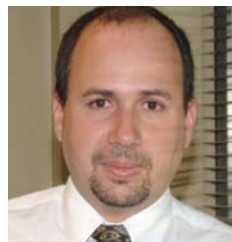
Depuis le 1<sup>er</sup> mars dernier, les unités du Service à la communauté – région Sud appliquent un mode de fonctionnement en vue de retrouver une personne disparue le plus rapidement possible. Par ce projet, on vise à prévenir et à être proactifs dans le cas des disparitions, à peaufiner les plans d'intervention et à diminuer le temps de réponse lors d'un signalement. En bref, il s'agit de sauver des vies.



Suzanne Laberge



Daniel Randall



Michael Arruda



Christian Cloutier



Daniel Farias



Marcel Moretti



Nathalia Shuster

Ce projet découle d'événements survenus sur le territoire, au cours desquels les personnes ont été retrouvées malheureusement trop tard. S'inspirant des recommandations du Coroner, le commandant **Suzanne Laberge** s'est vu confier le mandat de revoir les méthodes de travail lors de la disparition de personnes alors que la coordination des travaux a relevé de l'assistant directeur **Daniel Randall**. Comme le précisait le commandant Laberge, au cœur de tout ce processus, « ces interventions sont préoccupantes pour le SPVM, car elles peuvent avoir une incidence sur la vie d'une personne. »

Trois comités de travail ont été mis sur pied constitués de l'agent **Michael Arruda**, responsable du comité prévention-proaction ainsi que du commandant **Christian Cloutier** et du sergent **Daniel Farias** pour le comité méthodes et techniques de recherche. L'optimisation du processus de disparition était sous la responsabilité de monsieur **Marcel Moretti** et supervisé par le commandant Laberge avec la collaboration de plusieurs intervenants familiaux avec le traitement des disparitions.

## Un projet pilote pour préparer le terrain

L'implantation du projet pilote est au nombre des recommandations du groupe de travail, conscient des implications sur certains des modes de fonctionnement du Service. Les changements proposés affectent les méthodes de travail pour une majorité des ressources opérationnelles et de soutien, ajoutent de nouveaux outils de travail, impliquent de nouvelles ententes de collaboration avec les partenaires et comprennent une nouvelle coordination des enquêtes dans les dossiers de disparition. Ce projet pilote permettra de mieux comprendre les effets des changements et d'en atténuer les répercussions au moment de les appliquer à l'ensemble du territoire.

Les responsables du projet, soutenus par un comité adviseur auquel s'est joint le commandant **Nathalia Shuster** (PDQ 12), entendent suivre de près les étapes d'implantation et y apporter rapidement les correctifs nécessaires à son amélioration. Le Service compte l'implanter sur le territoire au début de l'année 2007.

# Le renseignement, c'est l'affaire de tous

par André Poirier

Fin novembre 2005, Montréal était l'hôtesse de la Conférence internationale sur les changements climatiques, chapeauté par l'Organisation des Nations Unies (ONU). Dix milles personnes, provenant des quatre coins de la planète, ont participé durant deux semaines à cette importante rencontre mondiale. Le Palais des congrès, zone réservée aux congressistes, était régi par les règles onusiennes de sécurité qui consistent à exclure toute présence policière du secteur réservé. Considérant que le renseignement est un outil fondamental dans l'élaboration d'une stratégie préventive d'intervention policière, le contexte invitait le personnel à faire preuve d'imagination afin de remplir sa mission.

Dans cette perspective, la Division du renseignement a mis à l'essai une nouvelle formule : des *agents de renseignement satellites*. Familiers avec le renseignement puisqu'étant des agents d'information de postes de quartier, ils ont effectué des lectures constantes et rigoureuses de leur environnement sur le terrain afin de déceler ou de prévenir les occasions, les menaces ou toute situation susceptibles d'avoir une répercussion sur la tenue de l'événement. Cette façon

de procéder a permis, en temps réel, d'obtenir le résultat des lectures et, par conséquent, de les traiter plus rapidement. La mobilité de ces agents satellites, leur sens de l'observation et la communication de l'information à un seul endroit ont augmenté la qualité des interventions des autres unités participantes.

## Une formule gagnante

Ayant connu un grand succès lors de la Conférence, cette formule offre des occasions intéressantes de créer une synergie en matière de renseignement et de valoriser les connaissances acquises par les policiers de première ligne. Précisons que les unités de Liaison sécurité et du Renseignement criminel l'appliquent déjà lorsque la situation l'exige.

Comme le précisait le responsable du Module liaison sécurité, le lieutenant-détective **Pierre Valour**, de la Division du renseignement, « cette initiative s'explique par la multiplication d'événements à caractère international qui se tiennent à Montréal et le souci d'offrir un climat sécuritaire à tous les visiteurs ».

# On est 6 000, faut se parler!

Voici la suite de l'éditorial *Faire autrement* du directeur adjoint **Diane Bourdeau**, chef de la Direction de l'administration.

« *La folie, c'est de toujours se comporter de la même manière et s'attendre à un résultat différent* », extrait de la vidéo « *Qui a piqué mon fromage* » qui traite des manières possibles d'aborder le changement.



Les 13 et 14 octobre dernier, le directeur **Yvan Delorme** nommait la vision et les notions qu'il souhaitait voir partager et concrétiser à l'ensemble du Service.

Pour intégrer ces notions dans les activités quotidiennes, tous les gestionnaires de la Direction de l'administration ont été invités à identifier les changements qui devraient être réalisés entre les unités de la Direction de l'administration et entre les services et les directions du Service pour s'assurer des conditions de succès, notamment en matière de service à la clientèle pour le personnel et les citoyens.

La journée des cadres responsables d'unités de la Direction de l'administration, tenue en décembre dernier, a donc permis d'amorcer une première réflexion sur des sujets tels que la culture de collaboration, le travail d'équipe, le décloisonnement et la transversalité\*.

Afin de concrétiser le rôle que jouent les unités de la Direction de l'administration et pour illustrer l'interrelation entre les trois directions de la nouvelle structure, je vous propose une façon imagée de faire ce parallèle entre le rôle et les responsabilités des directions du SPVM et la construction d'une maison...

## **Qu'est-ce qu'on veut se donner comme maison ?**

Tout d'abord, il faut réfléchir au modèle de maison approprié et le type de terrain sur lequel on veut construire. C'est une première étape qui consiste à étudier notre environnement, cerner les facteurs entourant le modèle qui ont une influence, prévoir les conséquences sur les différents aspects de notre vie professionnelle, soupeser le pour et le contre, se décider et concevoir le plan de construction en lien avec nos

besoins et notre mission. Le but de cette opération est de s'assurer que le plan de chacun de nos mandats et de nos projets corresponde à la conjoncture, aux besoins connus et parfois « éminents » des employés et des citoyens.

Ce travail de planification est orchestré par l'équipe de la Direction stratégique. C'est la réalisation de l'architecte, de l'ingénieur, du dessinateur ou du visionnaire.

## **Est-ce faisable et comment ?**

À la seconde étape, c'est le travail de création et de construction de la maison qui commence. Il faut donc mobiliser les ressources nécessaires tant physiques, matérielles que financières; analyser les manières les plus efficaces et créatives « d'utiliser » les ressources à notre disposition; s'adjoindre les partenaires supportant notre réalisation pour atteindre les objectifs et respecter notre calendrier de production. Le tout en tenant compte des restrictions existantes ainsi que des règles et des normes en vigueur.

Tout cet exercice de « construction » est sous la responsabilité de la Direction de l'administration. C'est le travail de l'entrepreneur et d'une équipe spécialisée qui est composée entre autres d'un peintre en bâtiment, d'un électricien, d'un plombier ou d'un banquier.

## **On agit quand, qui fait quoi et pourquoi ?**

Pendant que la construction se concrétise, un plan d'opération est mis en œuvre. On détermine ensuite d'un point de vue tactique le mode de fonctionnement, en tenant compte des objectifs fixés avec les autres directions et de l'évolution du contexte interne et externe. Qu'est-ce qu'on va faire et comment on va le faire? Comment on livre la marchandise? Quelles seront les heures d'ouverture de notre maison? Quelles seront les activités qui s'y tiendront? De quelle façon, avec quels résultats et avec quelles attentes? C'est le travail du chef des opérations, soutenu et enrichi par les gardiens de la sécurité publique sur le territoire montréalais, *les policiers et policières du Service*.

Dans cette comparaison, on peut constater à quel point l'interrelation interdépendante et constante entre les services et les directions est nécessaire pour réaliser



le projet ou les valeurs. On constate également l'étendue des compétences et des expertises qui doivent être utilisées au bon moment, tout au cours des travaux et à l'une ou l'autre des différentes étapes de construction de l'organisation.

Cette interrelation entre les services et les directions sera aussi facilitée par les notions de respect mutuel, d'ouverture, de décloisonnement et de transversalité. En effet, la vitalité et l'appropriation de ces notions à l'interne peut vraiment avoir des répercussions sur l'atmosphère qui règne sur le chantier, le sentiment d'appartenance et de valorisation, le bon déroulement des travaux, le goût de construire un modèle de qualité remarqué dans l'environnement et évidemment, le respect du calendrier de production de la maison. Quand toutes ces conditions de succès sont en place, elle peut créer une synergie telle que même les dossiers les plus complexes sembleront se réaliser avec une certaine aisance.

Mais pour que cette synergie atteigne 6000 employés... il faut vraiment s'en parler!... Récemment,

les gestionnaires des services de la Direction de l'administration ont discuté et amorcé une réflexion visant à identifier des changements pour assurer les conditions de succès dans leurs services respectifs.

### Nous partageons avec vous quelques-uns de leurs commentaires et suggestions ...

- S'inspirer de nos succès passés, établir des nouveaux liens et de nouveaux modes de communication
- Repenser la structure de travail pour répondre à notre clientèle
- Partager rapidement et en continu l'évolution des dossiers en cours de planification et de réalisation
- Decloisonner l'information traitée, tant à l'interne qu'à l'externe, c'est-à-dire se donner des moyens de communication adaptés pour s'informer
- Améliorer le travail d'équipe entre les unités pour la gestion du temps, l'analyse et l'exercice de pistes de solution

- Aller rencontrer les gens dans les unités et les services pour faire connaître la section et ses activités de développement budgétaire
- Sensibiliser les gestionnaires, responsables de mettre sur pied de nouveaux projets, à l'importance de considérer le personnel de l'administration requis dès le début
- Connaître les besoins spécifiques et faire connaître les services disponibles à l'ensemble des personnes ayant à transiger ensemble
- Offrir une meilleure qualité des services en précisant les rôles et responsabilités de chacun.

À suivre dans les prochains numéros, les moyens choisis par la Direction de l'administration pour penser autrement et avoir un effet sur la qualité des services offerts à vous et aux citoyens.

\* *Transversalité. Traduction du SPVM: Regroupement des forces de plusieurs services pour la réalisation des mandats et le succès au quotidien.*

## Nous avons eu l'honneur...



...de souligner les 25 ans de service de **François Landry**, chef du Service des ressources humaines



...de souligner de façon particulière le travail accompli par **Jean-Louis Longpré** et **Guy Richard** qui ont reçu des mentions de qualité de **Jean-Yves Michaud**.



...de saluer et remercier **André Bernard** qui nous quitte après 27 ans de service. Parmi les projets d'envergure qu'il a menés, citons :

- Fusion des 22 centres d'appels et systèmes de radiocommunication police
- Orientation, développement et gestion de projet pour SITI
- Réingénierie des appels urgents et non-urgents, mise en place du 2222
- Développement de SITI 2
- Instigateur du projet 311 au Canada
- Implantation radiocommunication - Service de sécurité incendies de Montréal



...de saluer l'arrivée de nombreux nouveaux membres du Service des communications opérationnelles qui font maintenant partie de l'équipe de la Direction de l'administration. Bienvenue à **Louissette Després**, chef de division, Bureau du taxi et du remorquage, **Pierre Foucault**, chef de division, Assurance qualité et formation, **Benoît Jugand**, chef de section, Contrôle et réglementation, **Johanne Tanguay**, chef de division, Centre d'urgence 9-1-1 et **Benoît Robitaille**, chef de section, Perception et service client.

## Conférence avec Paul Arcand sur les enfants victimes d'abus

par André Durocher, en collaboration avec Mireille Lux

Le Service à la communauté (SAC) de la région Ouest a tenu une conférence, le 15 février dernier, sur les abus infligés aux enfants. Au cours de cette conférence, les participants ont visionné le documentaire « Les voleurs d'enfance » et échangé avec son auteur, M. Paul Arcand, présent à titre de conférencier invité.

En tant qu'intervenants de première ligne, les participants, qui provenaient des sections Intervention jeunesse et prévention, Agressions sexuelles et Stratégies d'actions avec la communauté, ont été

en mesure de comprendre l'expérience vécue par l'auteur lors de la réalisation de son documentaire. En plus de relater et de soulever des problèmes dans le système de protection de la jeunesse, M. Arcand a abordé diverses pistes de solution.

Les policiers ont apprécié cette conférence qui a accru leur sensibilité face aux problèmes vécus par les enfants abusés et qui n'a pas manqué d'en choquer plus d'un. L'expérience a été des plus concluantes et mènera certainement à d'autres expériences similaires.



Le directeur, M. Yvan Delorme, a remis une plaque à M. Paul Arcand pour le remercier de sa contribution à la défense de la cause des jeunes enfants victimes d'abus. De gauche à droite: MM. André Durocher, inspecteur, Service à la communauté – région Ouest; Yves Charette, directeur adjoint, chef de la Direction stratégique; Paul Arcand, auteur de « Les voleurs d'enfance »; Yvan Delorme, directeur du Service; Pierre Brochet, assistant-directeur et chef de service ainsi que Sylvain Brouillette, inspecteur-chef, Service à la communauté – région Ouest.

## La Section liaison – Cour du Québec, chambre criminelle et pénale fait peau neuve

Depuis 2002, la Division des services aux cours a travaillé activement à un projet de réaménagement des locaux de la Section liaison – Cour du Québec, chambre criminelle et pénale.

Aussi, depuis la fin février dernier, le personnel du module bénéficie d'une plus grande superficie, au 5<sup>e</sup> étage du 750 Bonsecours. Pour le bénéfice du personnel policier et en tenant compte des besoins opérationnels, un vestiaire et une salle de travail sécurisés sont maintenant disponibles. Pour toute information ou question, vous pouvez communiquer avec la Section liaison – Cour du Québec, chambre criminelle et pénale au 280-3033. La Division des services aux cours compte 95 personnes dont 30 employés civils et 65 policiers, au sein de trois sections et un module dont la Liaison – Cour du Québec, chambre criminelle et pénale; Liaison – cour municipale de Montréal; Liaison – Cour du Québec, chambre de la jeunesse et le Module mandats. Un scoop! La Ville de Montréal planifie également le réaménagement complet du 5<sup>e</sup> étage du 750 Bonsecours pour l'automne 2006. C'est à suivre...



## Deux policiers au Salon du vélo

Salon du vélo, Place Bonaventure, les 17, 18 et 19 février dernier – Le sergent Pascal Richard du poste de quartier 20, formateur vélo, et l'agent Harold Charest du poste de quartier 21 ont su attirer l'attention de nombreux amateurs de vélo. Plus de secret maintenant pour tous ceux et celles qui ont eu la chance de se voir expliquer les lois et règlements sur le vélo, les règlements reliés entre autres aux vélos électriques et aux trottinettes ou l'utilisation du vélo au SPVM. Il paraît que les organisateurs du Salon veulent renouveler l'expérience l'an prochain. Bravo!

## Pour un partenariat étroit lors de situations d'urgence en milieu scolaire

par Lê Minh

Le 26 janvier dernier, la Section intervention jeunesse et prévention (SIJP) du Service à la communauté (SAC) de la région Est a organisé, en collaboration avec la Commission scolaire English Montreal (CSEM), une journée d'information et d'échanges sur le cadre de référence en matière de présence policière dans les établissements scolaires. Cette initiative visait à permettre aux participants de partager de l'information sur leur plan d'action afin de favoriser une meilleure coordination de leurs interventions en cas de situations d'urgence en milieu scolaire.

Lors de cette journée, **Alain Richer**, agent enquêteur au sein de la SIJP du SAC de la région Est, a présenté la nouvelle structure du Service. L'agent sociocommunitaire au poste de quartier 46, **Josée Laganière**, a expliqué son rôle et démystifié le travail de tous les policiers attirés à une école. **James Paixao**, sergent-détective à la SIJP du SAC de la région Est, a fait le point sur le phénomène des gangs de rue dans cette commission scolaire. De plus, les dirigeants des écoles ont pu réfléchir, à l'aide de mises en situation, sur le plan d'urgence de leur commission scolaire qu'ils devront réaliser en diverses circonstances. Un panel de discussion a également permis aux participants d'échanger sur leurs préoccupations respectives.



Les directeurs de la CSDM, le commandant du Poste de quartier 46, le sergent-détective et l'agent de concertation de la SIJP de la région Est ont travaillé en sous-groupe à l'aide d'une mise en situation.

Le 2 février dernier, la SIJP du SAC de la région Est a repris cette même formule lors de la demi-journée d'information et d'échanges qu'elle a tenue en collaboration avec la Commission scolaire de Montréal (CSDM).

Ces deux activités d'information s'ajoutent à celle que cette section a réalisée avec la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île en 2005. Une fois de plus, elles témoignent du souci de maintenir un partenariat étroit avec les principaux acteurs du milieu scolaire pour mieux circonscrire les problématiques reliées aux jeunes, rechercher et identifier des solutions afin de régler les situations préoccupantes.



Le 26 janvier dernier, plus de soixante directeurs de la CSEM ainsi que des commandants, sergents-détectives et agents sociocommunitaires des postes de quartier 40, 42, 45, 46, 47 et 49 et des membres de la SIJP de la région Est ont participé à la journée organisée dans les locaux de Lester B. Pearson High School.

## Le Gang « PEPPSI »

par Lina Borremans, en collaboration avec Mireille Lux

**Eh oui! Le gang Patrouille-école pour la paix et la sécurité Iona (PEPPSI) s'installe dans le quartier Côte-des-Neiges grâce au projet Miniposte 25!**

En recrutant des jeunes fragiles et en les faisant participer aux activités d'un poste de quartier miniature, le projet *Miniposte 25* vise à responsabiliser ces jeunes, à les valoriser et leur permettre de développer un sentiment d'appartenance (en recevant entre autres un t-shirt et une casquette) et d'augmenter leur estime de soi. Ce projet permet également de démystifier le rôle des policiers et de favoriser une attitude positive des jeunes à l'égard de ceux-ci, en privilégiant un contact soutenu et positif avec les agents du Service.

Les jeunes participants sont choisis avec la collaboration de leur école. Ce sont des élèves qui présentent certaines difficultés sur le plan de la discipline ou qui semblent susceptibles d'être recrutés par les gangs de rue.

L'agent sociocommunitaire **Lina Borremans**, initiatrice du projet et responsable de l'école Iona, rencontre son «gang» tous les lundis après les classes. Les membres du gang PEPPSI du *miniposte* de quartier ont leurs propres rassemblements, visitent leur quartier général (le Poste de quartier 25) et effectuent de la patrouille à pied aux endroits vulnérables de leur milieu.



Plusieurs partenaires se sont impliqués afin de créer ce «petit gang de police» dont l'école Iona, le Poste de quartier 25 et le SPVM (sections spécialisées), des parents, le Black Community Resource Center, le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration ainsi que le Programme d'appui aux relations civiques et interculturelles.

# Regardez autour de vous

par Guylaine Gagnon,

secrétaire à la Section PAÉ et qualité de vie au travail

**Pourquoi regarder autour de vous, me direz-vous? Parce que vous êtes entourés de gens formidables. Il y a des personnes qui nous inspirent. Dès lors, c'est facile de prendre le temps qu'il faut pour rédiger un dossier en leur honneur et proposer leur candidature aux Prix d'excellence ou aux Prix de partenariat.**

Les prix d'excellence sont destinés à tous les employés du SPVM sans exception – col bleu, col blanc, professionnel, cadre, policier – tous sont éligibles. S'ils se démarquent par leurs réalisations, par leur engagement, par leur personnalité, par leurs actions, s'ils font rayonner le Service, ils sont de bons candidats.

Les prix de partenariat sont destinés aux partenaires qui aident le SPVM à accomplir sa mission en améliorant le sentiment de sécurité, la prévention, le rapprochement avec les différents groupes sociaux, l'aide aux victimes ou l'environnement.

Les catégories se divisent ainsi:

■ **Prix d'excellence**

- Action ponctuelle
- Engagement et action prolongée
- Implication sociale
- Personnalité

■ **Prix de partenariat**

- Individu
- Organisation à but non lucratif
- Organisation privée, publique ou parapublique

Laissez aller votre inspiration. Les formulaires requis se retrouvent sur le répertoire K:bureautique-formulaires. Ils portent les numéros F305-11 à F305-16 et contiennent les critères d'évaluation des candidatures.

Les gens qui se donnent la peine de rédiger un dossier, on les appelle dans notre jargon, les *promoteurs*. Ceux-ci courent la chance d'assister à la soirée de remise des prix, soit la Soirée de l'excellence et du partenariat, si leur candidat(e) se classe parmi les finalistes.

Tout(e) employé(e) du SPVM peut être promoteur. Une seule condition s'impose: il faut en informer son gestionnaire, ainsi que celui du candidat dans le cas du Prix de l'excellence. Il est requis de leur acheminer le dossier en copie conforme.

La date limite est le *21 avril 2006*. Vos candidatures devront être acheminées par courriel à l'attention de **Guylaine Gagnon**, que vous pouvez aussi joindre au 280-4240, si de plus amples informations vous sont nécessaires.

## *Les coups de cœur de Bonusvirus*



# Une citation d'excellence pour l'agent Louis Gignac

par Jean-Pierre Corbeil, commandant, en collaboration avec Mireille Lux



Le 2 février 2006, l'agent **Louis Gignac** a reçu de l'assistant directeur du Service à la communauté – région Ouest, **Pierre Brochet**, une citation d'excellence du directeur pour son implication comme technicien qualifié en alcooltest. L'agent Gignac, qui travaille actuellement au Soutien opérationnel à la région Ouest, est depuis plus 10 ans un instructeur reconnu par l'École nationale de police du Québec pour former des techniciens qualifiés en alcooltest. Depuis 1995, il dispense des formations à des agents du SPVM et d'autres services policiers du Québec plusieurs fois par année. Son expertise est reconnue par les policiers d'ici et d'ailleurs et son engagement permet à de nombreux policiers d'accomplir adéquatement leurs tâches afin de prévenir et de faire respecter les lois en matière de conduite avec la capacité affaiblie par l'alcool.

Sur la photo: L'assistant directeur Pierre Brochet, l'agent Louis Gignac et le commandant Jean-Pierre Corbeil, du Service à la communauté – région Ouest